

Formation des P.E.G.C. Stagiaires Français

Numéro d'inventaire : 2024.0.117

Auteur(s) : Centre national de télé-enseignement

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | encre noire

Description : Cahier de feuilles imprimées. Reliure agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du quatrième dossier de formation des P.E.G.C. stagiaires relatif à la discipline du Français. L'imprimé est daté de l'année 1976-1977. Il est supervisé par le Ministère de l'Education Nationale, le Centre National de Documentation Pédagogique et le Centre National de Télé Enseignement. Le contenu du dossier est sous la direction de M. Bouquet et M. Courcier, directeurs d'études du Centre de formation de P.G.E.C. de Bordeaux-Caudéran.
Contenu : Avant-propos Première partie 1. Histoire de l'orthographe, 2. Analyse synchronique du système orthographique, 3. Fonctions de l'orthographe Deuxième partie Les problèmes pédagogiques : 1. La "crise", ce que l'on peut en penser, et ce qu'elle révèle sur l'enseignement de l'orthographe ; 2. Les moyens traditionnels et la dictée ; 3. Les deux voies productives de la recherche pédagogique ; 4. (Conclusions) Bibliographie

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 24 p. dont 22 p. imprimées

Objets associés : 2024.0.115

2024.0.114

2024.0.116

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Crte

CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ ENSEIGNEMENT

60 Bd du Lycée - 92171 VANVES Cedex

M. BOUQUET
M. COURCIER

1976 - 1977

290.291 - 293

MAST-TRONCE

L'orthographe est, en général, l'un des aspects de l'enseignement de la langue française qui dégage une image négative de la plus grande sensation d'échec. On entend très souvent des professeurs se plaindre de la difficulté de l'enseignement de l'orthographe. Cette difficulté est en fait le résultat de la complexité de la langue française et de la complexité de l'orthographe elle-même.

FORMATION DES P.E.G.C STAGIAIRES

Dans le même temps, les professeurs se trouvent assez démunis, car l'orthographe est considérée comme un sujet aride et technique. Or, nous le présentons comme attrayant et chargé de sens qui le fait passer de la théorie à la pratique. Nous nous appuyons sur les outils pédagogiques habituels de la classe : le manuel, le cahier, le dictionnaire et à l'application de règles méthodologiques de l'écriture et l'adaptation de ces règles aux besoins de la classe. L'expérience des maîtres. Et bien que nous ne soyons pas à l'origine de l'orthographe, nous nous efforçons de rendre l'orthographe plus attractive et plus compréhensible.

FRANÇAIS

Pour rendre compte de ce que nous avons fait avec les stagiaires de l'orthographe, il est nécessaire et légitime de s'intéresser de plus près à nos méthodes de travail. Nous nous efforçons de présenter d'abord quelques-uns des outils utilisés pour l'enseignement de l'orthographe. Il ne s'agit pas de nous en vanter, mais de nous en rendre compte. Nous nous efforçons de rendre compte de la complexité de la langue française que nous nous efforçons de rendre compréhensible et pratique à nos élèves. Nous nous efforçons de rendre compte de la complexité de la langue française que nous nous efforçons de rendre compréhensible et pratique à nos élèves.

4^{EME} DOSSIER

Nous nous efforçons de rendre compte de ce que nous avons fait avec les stagiaires de l'orthographe, il est nécessaire et légitime de s'intéresser de plus près à nos méthodes de travail. Nous nous efforçons de présenter d'abord quelques-uns des outils utilisés pour l'enseignement de l'orthographe. Il ne s'agit pas de nous en vanter, mais de nous en rendre compte.

R.S. - Cette synthèse des recherches actuelles ne peut qu'être présentée comme une tentative de synthèse et de synthèse. Nous nous efforçons de rendre compte de la complexité de la langue française que nous nous efforçons de rendre compréhensible et pratique à nos élèves. Nous nous efforçons de rendre compte de la complexité de la langue française que nous nous efforçons de rendre compréhensible et pratique à nos élèves.

Didactique F. - Code orthographique et Grammatical : C.O.G.

Système graphique du Français : S.G.F.

Pour une pédagogie révisée de l'orthographe et de la
Langue Française : P.L.F.

Orthographe F. : L'Institution Orthographique : I.O.

M. BOUQUET : Vocabulaire orthographique : V.O.

M. COURCIER

Langue Française n° 10, sous la direction de M. Courcier : L.F.

Directeurs d'Etudes
Centre de Formation de P.E.C.C

BORDEAUX-CAUDERAN

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ - ENSEIGNEMENT

Français PEGC
290-291-293

FFF - PEGct 401

M. BOUQUET
M. COURCIER

AVANT-PROPOS

L'orthographe est, en général, dans la pédagogie du français l'activité qui donne aux enseignants la plus grande sensation d'échec. On entend très souvent des professeurs se plaindre de la faiblesse catastrophique des jeunes élèves et en écho les jurys de concours et d'examens reprennent les mêmes réflexions attristées. C'est au point que parfois la recherche et la comptabilité des "fautes" tournent au catalogue de perles ou à l'enregistrement de records.

Dans le même temps, les professeurs se trouvent assez démunis, car l'orthographe est considérée comme un sujet aride et une tradition bien établie nous la présente comme aberrante ou chaotique (ceux qui la maîtrisent étant seuls à y trouver du charme). De plus les outils pédagogiques habituels en ce domaine se ramènent à peu près à la dictée et à l'application de règles mnémotechniques dont le dosage et l'adaptation au niveau des élèves sont laissés à la seule expérience des maîtres. Si bien que prédomine le plus souvent devant l'orthographe une impression de monotonie rebutante ou de découragement.

Nous voudrions montrer qu'avec le renouveau des études sur l'orthographe il est nécessaire et légitime de s'intéresser de plus près à son enseignement car nous commençons à pouvoir disposer d'outils efficaces tant pour mieux la comprendre que pour l'enseigner. Il va de soi que nous n'adoptons pas ici un point de vue de réformateurs et que nous prenons l'orthographe unique ment comme une donnée actuelle de la langue française que nous avons à faire connaître et pratiquer à nos élèves. Ainsi nous n'évoquerons que par allusions les différents projets de réforme à l'étude actuellement.

Nous souhaitons simplement que cet essai de mise au point sur l'orthographe puisse aider les enseignants à y voir plus clair et à mieux maîtriser les problèmes qu'elle nous pose.

N.B. - Cette synthèse des recherches actuelles ne peut qu'être souvent schématique de par sa brièveté et ne saurait dispenser de recourir aux livres cités pour mieux approfondir tel ou tel point de l'exposé. Nous avons noté avec les abréviations suivantes les titres auxquels nous avons fait le plus souvent référence (pour les autres nous renvoyons à la bibliographie) :

Thimonnier R. : Code Orthographique et Grammatical : C.O.G.

Système graphique du Français : S.G.F.

Pour une pédagogie rénovée de l'orthographe et de la
Langue Française : P.P.R.

Guion J. : L'Institution Orthographe : In. Or.

Ters F., Mayer, Reichenbach : Vocabulaire orthographique de base : V.O.B.

Langue Française n° 20, sous la direction de N. Catach : L.F.

Projet d'Instructions Officielles et Instructions Officielles : I.O.

...|...

PREMIERE PARTIE

Une approche linguistique de l'orthographe peut s'orienter selon trois directions :

- 1 - Une description historique de son évolution (étude diachronique),
- 2 - Une analyse du "code orthographique" tel qu'il fonctionne actuellement (étude synchronique).
- 3 - Une recherche des fonctions de cette "institution".

1.0.0. - Histoire de l'orthographe

Les jugements personnels (ou idéologiques) sur l'orthographe française en général peuvent aboutir à des conceptions assez différentes de son évolution historique. Il est possible cependant de dégager des points de convergence suffisants et nous ne ferons que signaler si besoin est telle ou telle vue particulière.

1.1.1. - L'essentiel est de se rappeler que le français est d'abord une langue romane, c'est-à-dire le résultat de l'évolution locale (ici en Gaule) de la langue officielle de l'empire romain : le latin. Cette origine latine est d'ailleurs une notion complexe, puisque l'évolution s'est faite à partir de deux états ou niveaux de langue sensiblement différents : le latin vulgaire, essentiellement oral, et le latin "classique", celui de la littérature écrite. Tous deux ont participé, selon des modalités et à des époques variées, à l'élaboration du français. Il faut ajouter l'influence, surtout sur la phonétique et le lexique, du fonds linguistique original de la Gaule (les dialectes celtiques) et, à un degré moindre, des dialectes germaniques. Ainsi, à l'époque de la première apparition d'une langue écrite nouvelle (l'ancien français des Serments de Strasbourg et plus tard des chansons de geste et des "Romans"), s'est posé le problème de transcrire, avec l'alphabet disponible, celui du latin, une langue orale qui en était déjà fort éloignée.

1.1.2. - Mais en fait, l'orthographe jouait à l'époque un rôle très restreint, c'était "une orthographe de poète" selon l'expression de N. Catach, c'est-à-dire un code de notation qui permettait la circulation et la répétition de textes comme les cantilènes et les chansons de geste ; en gros le texte écrit servait tout au plus d'aide-mémoire. Autrement dit, ce code pouvait varier considérablement d'un troubadour ou d'un trouvère à l'autre, mais sans dommage pour la compréhension. Moyennant quoi l'orthographe réalisait le rêve commun de nombreux linguistes, pédagogues et élèves : pratiquement chaque lettre y représentait un son (l'inverse n'étant pas forcément vrai). C'était une orthographe de type phonétique, comme celle du latin, et de nos jours celle de l'espagnol.

1.2.1. - L'étape suivante, celle du moyen français (du XIIIe au XVe), est décisive. L'évolution de la langue parlée se poursuit, dans le sens d'une simplification du phonétisme qui entraîne une réduction importante du volume sonore des mots. C'est alors qu'apparaît un phénomène typique du Français : la multiplication des homonymes (voir par exemple le tableau des homonymes de saint et la comparaison avec les autres langues romanes dans L.F.). Le problème est alors de différencier au moins à l'écrit ces termes que le contexte seul ne paraît pas pouvoir distinguer

1.2.2. - Or cette exigence de précision est importante alors avec l'expansion de l'écrit, parallèle à celle d'une autorité royale unificatrice qui se manifeste entre autres choses par des textes de loi : ceux-ci doivent être lus et compris par tous de la même façon.

...|...

